3469 - A quoi faut-il accorder la priorité: le pèlerinage obligatoire ou le règlement de la dette du père?

question

Question Doit-on commencer par l'accomplissement d'un pèlerinage obligatoire ou par le règlement de la dette du père, arrivée à échéance?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous avons soumis cette question à son éminence Cheikh Muhammad ibn Salih al-Outhaymine (Puisse Allah le préserver).Voici sa réponse:

« Louange à Allah, maître de l'univers.Puisse Allah bénir et saluer notre seigneur Muhammad , sa famille et ses compagnons et ceux qui les auront bien suivi jusqu'au jour de la Retribution.

Cela dit, on doit commencer par l'accomplissement du pèlerinage obligatoire, car le règlement de la dette du père n'est pas une obligation pour le fils.Si le père a légué des biens, on doit en déduire de quoi payer ses dettes.Sinon son sort sera déterminé par Allah.Cependant le fils peut se réjouir en sachant que si son père était animé de l'intention de restituer les biens qu'il avait empruntés, Allah facilitera le règlement des dettes. Il n'a donc plus à en faire un problème de conscience.

En somme, il doit effectuer le pèlerinage parce qu'il en est capable. Allah le sait mieux. »